

# Enseignement Catholique des Pays de la Loire



## Déclaration de protection des données personnelles en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données Règlement Européen RGPD

L'URADÉL peut être amenée à recueillir des données personnelles auprès des salariés, enseignants ou usagers qui participent à la mission de l'Enseignement catholique régional ou qui en bénéficient. Ces données sont en général liées à l'exercice présent ou passé de mandats en qualité de chef d'établissement, d'adjoint, de gestionnaire, d'enseignant titulaire ou suppléant, de salarié, ou liées à des gestions d'ordre scolaire pour les élèves ou étudiants. Conformément au RGPD, un principe de minimisation nous amène à ne collecter que les données nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

### **I. Données collectées :**

Les différentes données qui peuvent être collectées, sans qu'elles soient nécessairement toutes collectées pour toutes les personnes, sont :

- Données d'identification : nom, nom patronymique, prénom, date et lieu de naissance
- Données professionnelles : profession, formation, diplômes, ancienneté, activités antérieures et actuelles, lieux d'exercices présents et passés, engagements passés et présents, situation et données scolaires(d)
- Données personnelles : Nationalité, situation matrimoniale, photo, justificatifs d'une situation particulière engendrant un droit spécifique (dans le cas des priorités de mutation par exemple)
- Données de contact : adresses postale et électronique, téléphones mobile et fixe, fax

### **II. Finalités :**

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées uniquement sur la base des fondements juridiques prévus par le RGPD.

1. **Pour tous les cas** et dans le respect de nos obligations légales et réglementaires définies par le RGPD :
  - Pour la communication avec les intéressés ; envoi de convocations, invitations, vœux, newsletter, informations...
  - Pour les déclarations nécessaires au regard de la Loi ;
  - Pour des traitements statistiques des données après les avoir rendues anonymes ;
  - Pour la gestion des droits et des demandes d'exercice des droits des personnes.

2. **Dans le cadre des Enseignants :**

- Pour leur participation au mouvement en mutation ou placement et proposer leur nomination sur un emploi vacant ;
- Pour l'affectation des lauréats de concours sur un support de stage
- Pour la formation et le suivi de l'année de stage des lauréats de concours
- Pour l'affectation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement sur des lieux de stage d'observation et de pratique accompagnée
- Pour le vivier des enseignants-ressources et des tuteurs des professeurs stagiaires ou étudiants en stage
- Pour l'étude des demandes d'appel suite aux refus de pré-accord ou accord collégial
- Pour proposer à un suppléant un support vacant ou un remplacement,
- Pour les relations administratives avec le Rectorat ou les DSEN.
- Pour l'inscription à des actions de formation proposées par le Rectorat, Formiris ou les ISFEC

Certaines données sont recueillies pour permettre aux maîtres d'exercer leurs droits professionnels pour des priorités d'emploi :

- Concernant la situation familiale : l'intéressé est libre de nous fournir les informations liées à sa situation familiale lui octroyant un droit de priorité pour rapprochement de conjoint, regroupement familial, impératif lié à un enfant ou autre.
- Concernant la santé seul le médecin de l'Education Nationale a accès confidentiel à la situation médicale, nos services n'ayant comme information que l'existence d'un droit à mutation pour raison de santé.
- Concernant la situation religieuse, chaque personne concernée est libre de nous fournir cette information dans le cas particulier de demande de rapprochement d'une congrégation ou d'un diocèse pour une incardination sacerdotale.

*RGPD - Art 9-2 paragraphes d et h*

3. **Dans le cas des personnes participant à une commission de travail** ou de réflexion

- Pour les convocations et le suivi de la commission.

4. Toute autre utilisation nécessitera un accord exprès de votre part.

### **III. Durée de conservation :**

(a) L'accord est sollicité dès le premier contact et demeure valide jusqu'à demande expresse de l'intéressé d'être retiré de la base.

(b) En cas de recours exercé, le dossier peut –être conservé pendant toute la durée du recours et des appels possibles.

**Chaque personne est libre de demander le maintien dans nos bases pour la durée qu'elle souhaite afin de recevoir les lettres d'information, les invitations ou les vœux.**

**La suppression des données est effectuée entre le 1er juillet et le 31 août. Le symbole => indique donc « après » et non pas de date à date.**

### **IV Vers quels destinataires ?**

Les données à caractère personnel pourront être traitées par le personnel habilité de l'URADEL, pour le travail et l'organisation internes ou à destination pour ce qui est de leur ressort ou compétence ou obligation légale :

- des établissements du réseau de l'Enseignement catholique,
- du Secrétariat Général de l'Enseignement catholique,
- des partenaires officiels de l'Enseignement catholique (UGSEL-APEL-FORMIRIS-UDOGEC-UROGEC-FNOGEC-ISFEC),
- des services de l'Enseignement catholique en charge de gestion (DDEC)
- des administrations de l'Education Nationale,
- des Préfectures,
- des Collectivités territoriales.

Dans le cadre du mouvement de l'emploi, les données peuvent être mises à disposition des Organisations professionnelles des Chefs d'établissement et des Syndicats de Maîtres dûment habilités à siéger en commission de l'emploi diocésaine, académique ou nationale ou en instance académique de coordination (IAC).

Aucune donnée personnelle ne peut être utilisée à des fins commerciales ou prospectives ou transmises à des prestataires commerciaux.

## ***V Quelle sécurité pour vos données ?***

Nous avons défini des mesures techniques et organisationnelles permettant de protéger vos données de façon appropriée selon leur nature, l'étendue du traitement et leur accessibilité. Il peut s'agir par exemple de chiffrement des données, de gestion de droits d'accès, de flux sécurisés...

Le respect de la sécurité et de la protection de vos données s'impose à l'ensemble de nos collaborateurs ainsi qu'à nos destinataires.

## ***VI Quels sont vos droits ?***

Vous pouvez demander à tout moment l'accès aux données à caractère personnel vous concernant, leur rectification, leur effacement.

Certaines fonctions ou certains mandats impliquent obligatoirement la collecte et le traitement de données personnelles ; dans le cas d'une demande d'effacement, la fonction ou le mandat exercé devra prendre fin.

Il en est de même pour les opérations de mouvement des maîtres, de l'affectation et du suivi de l'année de stage des lauréats de concours, du suivi de l'année de stage d'observation et de pratiques accompagnée pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, ces opérations ne pouvant se dérouler sans les données requises.

Vous disposez également du droit de modifier ou de retirer, à tout moment, les consentements que vous nous avez accordés pour le traitement de vos données à caractère personnel.

## ***VII Actualisation des données transmises***

Il est important que les informations que vous nous transmettez soient exactes et à jour et que vous nous informiez sans délai de tout changement significatif vous concernant.

## ***VIII Modalités d'exercice de vos droits :***

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment

- par un courrier postal à : URADEL - 5 rue du Haut-Pressoir - 49000 ANGERS
- En vous déplaçant sur rendez-vous à la même adresse aux heures et jours d'ouverture des bureaux,

Si vous n'êtes pas satisfait dans l'effacement ou la modification de vos données, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à l'adresse suivante :

- CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07

## ***IX Evolutions :***

L'URADEL peut être amenée à modifier la présente Charte à tout moment, en raison notamment :

- de la mise en place de nouvelles opérations,
- d'évolutions du cadre législatif et réglementaire

L'URADEL vous invite à consulter cette page régulièrement pour prendre connaissance des modifications éventuelles.

(1)

UGSEL	Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre
APEL	Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre
FORMIRIS	Fédération Des Associations Pour La Formation Et La Promotion Professionnelles Dans L'enseignement Catholique
UDOGEC	Union Départementale des Organismes de Gestion
UROGEC	Union Régionale des Organismes de Gestion
FNOGEC	Fédération Nationale des Organismes de Gestion
FSM	Fondation Saint-Matthieu pour l'enseignement catholique
CAAC	Commission Académique de l'Accord Collégial
CAE	Commission Académique de l'emploi du 2 <sup>nd</sup> degré
SAAR	Service Académique d'Accueil et de Recrutement
DDEC	Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique
URADEL	Union Régionale des Associations de l'Enseignement Libre (Enseignement Catholique Régional)
IAC	Instance Académique de Coordination
ISFEC	Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique